

INFO Réseau

Le Bourg - Villaroche - Le Plessis-Picard - Ourdy - Eprunes - Galande



■ EXTENSION DE L'ÉCOLE

PAGE 19

■ LES JOURNÉES DU PATRIMOINE : PAGES 4 et 5



■ TRAVAUX DANS LE CIMETIÈRE : PAGE 21



LE MOT DU MAIRE



ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

Alain AUZET , Maire

Farid BA IDRIS ,

Conseiller Municipal

Christian BOEY ,

Conseiller Municipal

Elisabeth PADUA

*Adjointe au Maire en charge des
affaires scolaires*

Magali MOULINOT ,

Service Communication

Nathalie KLECZINSKI et

Françoise PERREAU ,

*Membres bénévoles du Comité de
Rédaction*

Catherine MONTEBAULT

*Ancienne Directrice de l'école
La Colombe*

CHÈRES RÉALTAISES, CHERS RÉALTAIS,

Permettez-moi de débiter mon propos en rendant un hommage ému à Yves Carpentier, disparu pendant l'été, qui illuminait les activités du Comité des Fêtes par sa gentillesse, son humilité, son implication et son sourire communicatif. Merci Yves.

Quelques jours après que nous ayons pu bénéficier du spectacle exceptionnel du « Paris-Villaroche Air Legend », meeting aérien sur l'aérodrome de Villaroche, puis une semaine plus tard d'un week-end particulièrement réussi en appui des journées européennes du patrimoine, nous entrons dans l'automne.

Ce bel été qui nous a largement ensoleillé nous a permis de mettre en œuvre la quasi-totalité des travaux que nous avons prévu de réaliser à cette période : avancement des travaux d'extension de l'école, démarrage des travaux de rénovation de la toiture de l'église, plusieurs travaux de voirie réalisés, aménagements de trottoirs, remplacement du chauffage et diverses réparations dans la salle des fêtes, aménagement des allées et paysagement du cimetière, etc.

D'autres travaux seront menés dans les jours qui viennent, comme le remplacement de l'éclairage public du hameau d'Ourdy, la rénovation de l'impasse de la grange aux dîmes, ou encore la reprise d'un mur en pierres au parking de la carrière.

Parallèlement, la municipalité travaille à la préparation de plusieurs chantiers pour les années à venir, qu'il s'agisse de chantiers qui seront mis en œuvre par la commune (lancement de l'étude d'aménagement de la rue Frédéric Sarazin et des rues adjacentes, projet d'extension de la Mairie, création de cheminements piétons), ou par d'autres opérateurs (déploiement de la fibre optique par Seine-et-Marne numérique, remplacement de l'éclairage public dans le bourg par Grand Paris Sud, extension du parking de l'école avec création d'un terrain de sport pour les écoliers, d'une nouvelle rue et d'un petit lotissement par l'EPA Sénart). Et il ne s'agit là que de quelques exemples.

La charge de travail est importante, et parfois compliquée par des événements imprévus, comme par exemple l'installation illicite de gens du voyage dans le bourg. Fort heureusement, avec l'aide des services de Grand Paris Sud et grâce à l'intervention efficace des services de la préfecture, ce problème a pu être résolu très rapidement.

La tâche n'est donc pas aussi simple que certaines et certains (très rares heureusement...) ne voudraient le faire croire et vos encouragements nombreux, chaleureux et constants nous confortent dans notre action.

C'est ainsi un véritable bonheur d'être votre Maire, et je vous en remercie !

Bien fidèlement

Alain AUZET

Maire de Réau

LE COMITE DE REDACTION DE



est un regroupement de personnes bénévoles qui se réunit pour réaliser un bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer pour écrire des articles, réaliser des interviews,

REJOIGNEZ-NOUS

LA VIE À RÉAU

PATRICK SEPTIERS, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Patrick SEPTIERS a été élu Président du Conseil Départemental en remplacement de Jean-Louis THIERIOT, qui avait lui-même succédé à Jean-Jacques BARBAUX.

Patrick SEPTIERS était Maire de MORET-SUR-LOING et ORVANNE et Président de son intercommunalité depuis 1989.



Treize vice-présidents ont également été élus, dans la foulée de l'élection de Patrick Septiers.

Dans l'ordre: **Olivier Lavenka** (aménagement du territoire), **Daisy Luczak** (finances, éducation et collèges), **Xavier Vanderbise** (routes, transports et mobilités), **Geneviève Sert** (formation supérieure et professionnelle), **Bernard Cozic** (solidarités), **Martine Bullot** (sports), **Yves Jaunaux** (environnement), **Anne-Laure Fontbonne** (bâtiments départementaux), **Denis Jullemier** (habitat et politique de la ville), **Andrée Zaïdi** (ressources humaines), **Sarah Lacroix** (réussite éducative), **Isoline Millot** (administration générale), **Olivier Morin** (culture et patrimoine).

DU CHANGEMENT EN MAIRIE

Plusieurs changements sont intervenus au sein du personnel communal ces derniers mois :

Aux services techniques :

David PONTONNIER a fait valoir son droit à être placé en disponibilité. Il est remplacé depuis le mois d'Août par Florian VANDERWAELE, que vous croiserez probablement dans la commune. Il complète donc l'équipe technique de la commune, à côté de Philippe GUILLEMOT et sous la responsabilité de Olivier BASROGER.

En Mairie :

Elodie MORIN a rejoint la commune en tant qu'assistante de la secrétaire de Mairie.

A l'école :

Les services périscolaires accueillent depuis plusieurs semaines trois nouvelles employées : Eveline ALBUISSON, Sarah HAMMOUN et Pauline JOVER.



LA VIE À RÉAU

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Cette année encore les journées du Patrimoine ont connu un grand succès à Réau. Il faut dire que les animations étaient nombreuses et s'adressaient à tous les âges. Deux jours riches en événements et en rencontres qui se sont déroulés sous un soleil de plomb qui a permis aux personnes présentes de profiter des animations.

Plusieurs lieux de la commune avaient été investis pour cet événement qui prend chaque année un peu plus d'ampleur.

Ainsi au Domaine des Macarons de Réau, il était possible de prendre un petit train pour faire le tour du village ou de monter dans le School Bus pour partir à la découverte du Musée Safran :



Toujours au Domaine des Macarons de Réau se déroulait un marché du Terroir et Artisanal dans lequel on pouvait trouver d'excellents produits venus de petits producteurs régionaux.



D'autres animations étaient proposées comme la Fresque Géante de Street Art ou encore une construction géante de fameuses briques de Lego destinée aux enfants qui ont pu construire la ville de leurs rêves, s'entraider pour parvenir à réaliser leurs projets.

Sur le stade de Réau, il était possible de faire voler des drones avec une initiation au pilotage de ces drôles d'engins.

Le centre du village et la salle des fêtes furent le théâtre de beaucoup d'animations hautes en couleurs, dans une superbe ambiance.

LA VIE À RÉAU

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le vide-grenier aux saveurs des Antilles, organisé par les associations STOP et MADIKERA et le Conseil Municipal des Jeunes, a eu un gros succès cette année et de nombreux visiteurs se sont arrêtés pour chiner ou tout simplement s'y promener. Ils ont d'ailleurs pu y rencontrer les artistes du Cirque Boules & Balles qui déambulaient dans les allées dans des costumes aux multiples couleurs :



Il y eût bien d'autres manières de s'amuser et de profiter de ces journées du patrimoine : Balade à Poney, rencontre des propriétaires de la ferme d'Eprunes, bal Vintage ou concert de l'Harmonie de Moissy Cramayel.



Un bien beau weekend offert aux réaltais et à tous ceux qui ont bien voulu venir à la découverte de notre village, de nos macarons et de nos hôtes si disponibles et enjoués. Nous remercions tous les partenaires de ces Journées du Patrimoine et sommes déjà impatients de découvrir les surprises qui nous seront réservées en 2019...

LA VIE À RÉAU

MEETING PARIS-VILLAROCHE AIR LEGEND

Pour la première fois cette année, le meeting aérien Paris-Villaroche Air Legend a investi le tarmac de l'aérodrome de Melun-Villaroche pour nous offrir un magnifique ballet aérien. Des dizaines de milliers de personnes sont venues admirer le spectacle avec une organisation parfaite qui n'a quasiment pas dérangé la circulation, ni le calme du hameau, si l'on fait abstraction du vrombissement des moteurs dans le ciel.

De nombreuses animations étaient proposées sur le site : vol en apesanteur, simulateur de vol sur « Rafale » ou sur les « Alpha Jet » de la Patrouille de France. Il était également possible de s'y restaurer et de visiter les différents hangars transformés en musées pour l'occasion.

Dans les airs, ce fût un magnifique spectacle qui s'offrit à nous avec des appareils de toutes époques et de toutes nationalités. Toutes les démonstrations étaient commentées par un passionné d'aéronautique qui a su transmettre sa passion et son émotion aux nombreux spectateurs présents.

Retour en images sur un événement magique qui nous a tous fait regarder vers le ciel avec des yeux d'enfants.



LA VIE À RÉAU

MEETING PARIS-VILLAROCHE AIR LEGEND

Le ballet aérien a été clôturé le samedi par une superbe démonstration de la Patrouille de France, fleuron de l'aéronautique nationale. Notre ciel s'est éclairé de Bleu-Blanc-Rouge pour notre plus grand bonheur.



Le dimanche, ce fût autour de quatre « Rafale » de la Marine Nationale venus tout droit de la base de Landivisiau (dans le Finistère) pour nous offrir d'impressionnantes figures puissantes mais semblant tellement légères et faciles à réaliser. La maîtrise de ces hommes, dont la mission première est de protéger notre pays et d'intervenir sur des zones de combat, est tout simplement admirable.



Au vu du succès de cette édition 2018 à Villaroche, nous espérons accueillir à nouveau ces monstres d'acier l'année prochaine... L'aéronautique française rayonne grâce à tous ces merveilleux pilotes et leurs machines.

PROTECTION CIVILE SUR LA BASE DE VILLAROCHE

L'un des deux hélicoptères de la sécurité civile, installés en proximité directe de Paris sur la base d'Issy-les-Moulineaux, rejoint en journée une nouvelle base de travail. Équipée grâce au soutien des conseils départementaux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, ainsi que des SAMU 77 et 91, elle est située sur l'aérodrome de Villaroche, où stationne une équipe médicale composée d'un médecin urgentiste et d'un infirmier, issus alternativement soit des SAMU 77 et 91, soit des services départementaux d'incendie et de secours franciliens.

Il s'agit là du fruit de la persévérance de l'ancien Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Jean-Jacques BARBAUX, décédé il y a quelques mois.

Un partenariat sans précédent en Île-de-France

Ce partenariat vise à mettre en commun des moyens hélicoptés dépendant de l'Intérieur (hélicoptère de la sécurité civile), et des équipes médicalisées des SAMU et des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne et de l'Essonne pour réduire les délais d'intervention dans le Sud de la région parisienne ainsi que dans le nord de l'Yonne. Il prend la forme d'une première expérimentation de 15 mois qui a débuté lundi 2 juillet 2018.

Cette expérimentation s'inspire des pratiques de nos voisins européens. Elle vise à mesurer l'intérêt d'une telle pratique dans le contexte de l'Île-de-France, pour garantir la rapidité d'intervention des moyens médicalisés et l'équité d'accès aux soins, y compris les plus spécialisés, pour tous les Franciliens et, in fine, pour garantir une meilleure prise en charge des patients.

L'hélicoptère peut être un mode de transport de choix en milieu rural ou semi-rural pour toutes les pathologies graves dont les chances de prise en charge dépendent fortement du facteur temps : les accidentés de la route, les polytraumatisés, les victimes d'accidents vasculaires cérébraux, d'infarctus ou encore de certaines formes de détresses respiratoires graves.

L'expérimentation permettra de déterminer si ces patients ont un accès plus rapide aux plateaux techniques spécialisés de la région. La décision a été prise d'installer cette équipe en Seine-et-Marne, département d'Île-de-France qui, du fait de sa superficie, représente à ce jour plus de 50 % des interventions hélicoptées de la région.



LA VIE À RÉAU

« LU DANS LA PRESSE »



Losay Voyages : « coup de foudre » pour les cars 100% électriques !

Losay Voyages a invité ses clients et partenaires à découvrir les caractéristiques de ses deux cars 100% électriques circulant en Seine-et-Marne. Grâce à ces véhicules innovants...la séduction a opéré!!!

Une robustesse du **moteur d'une durée de vie de 800 000 kms**, des **frais d'entretien quasi-nuls**, un coût de recharge abordable d'autant que les performances des batteries ne cessent d'être renforcées... des caractéristiques techniques qui s'ajoutent à la propreté de l'usage de l'énergie électrique et au **respect de l'environnement**. Il n'en fallait pas plus pour séduire définitivement élus, décideurs et chefs d'entreprises invités à la présentation officielle des cars 100% électriques de [Losay Voyages](#).

Une première en France dans le monde de l'autocar et du transport régulier, occasionnel et touristique de voyageurs! Défenseur du renforcement de la part d'énergie propre dans les transports, **Alain Auzet**, maire de Réau s'est dit « *agréablement surpris de savoir que des cars 100% électriques circulaient en Seine-et-Marne* ». Deux cars du modèle Yutong ICe 12, précisément, arpentent les routes du département depuis décembre 2017. Des véhicules importés par Dietrich Carebus Group, partenaire de ByWay société-mère de [Losay Voyages](#). « *Les cars électriques offrent une vision future du transport. Losay Voyages a su être audacieux dans son choix stratégique de se différencier* » indique **Pierre Reinhart**, Président de DCG.

L'adhésion des clients et utilisateurs

Après huit mois d'exploitation, les cars électriques nourrissent les espoirs placés en eux. « *Chaque midi, cinq cars réalisent des rotations entre les cinq établissements scolaires de la commune et notre lieu central de restauration* » souligne **Claude Mongin**, premier-adjoint de la mairie de Gretz-Armainvilliers. « *Avec 600 couverts par jour, il faut une organisation sans faille avec un autocariste fiable. Avec [Losay Voyages](#), nous avons gagné fortement en fluidité et en qualité de service ! Par ailleurs, les cars Losay transportent nos enfants pour les sorties scolaires et piscine. Nous avons un très bon retour des enseignants ! Enfin, le car électrique surprend les utilisateurs et nous sommes fiers qu'un véhicule écologique circule sur notre commune quotidiennement !* »

Renforcer les conditions de transport

Daisy Luczak, vice-présidente du Conseil Départemental de Seine-et-Marne en charge des collèges et de l'éducation salue, elle, l'engagement de [Losay Voyages](#). « *Voir qu'un véhicule propre transporte les élèves est une bonne initiative. L'utilisation de l'énergie propre renforce le « vivre mieux » pour tous. Je suis impressionnée par le niveau de sécurisation de ces cars, c'est primordial pour la prise en charge des enfants à chaque étape du transport. Je suis également sensible aux applications technologiques développées par le groupe ByWay pour améliorer les conditions de transport, les conditions de travail des chauffeurs, et au final la sécurité de tous.*

A n'en pas douter, les collectivités et les entreprises locales sont sensibles à l'innovation de Losay Voyages. **Alexandre Genin**, président de l'entreprise installée à Aubigny peut être conforté dans sa vision du transport en autocar. D'ailleurs, le dirigeant envisage de renforcer sa flotte avec l'acquisition de **2 à 4 cars électriques supplémentaires d'ici les deux prochaines années**.

Chiffres clés de l'entreprise :

12 : chiffre d'affaires 2017 en millions d'euros

70 : nombre de cars dans la flotte

100 : nombre de collaborateurs

1973 : date de création de l'entreprise à Aubigny par Losay



PRÉSENTATION DE L'HÔPITAL DE MELUN



C'est dans le courant du mois de juin dernier que le nouvel hôpital de Melun (GHSIF) a ouvert ses portes, quatre ans après sa mise en chantier. Le

GHSIF est né le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de l'hôpital de Melun avec celui de Brie Comte Robert.

Le centre hospitalier est implanté sur la butte de Beauregard, au nord de Melun, face au centre commercial du Champ de Foire. Avec la clinique Saint Jean - L'Ermitage installée sur le même site, ils forment le Santépôle 77. Ce partenariat innovant repose sur une complémentarité des offres du secteur public et du secteur privé et s'appuie sur une mise en commun des plateaux techniques, des équipements mais aussi de certaines installations (eau, électricité, sécurité incendie).

Le nouvel établissement doit permettre aux 300 000 personnes qui résident dans le secteur de bénéficier d'une prise en charge médicale, chirurgicale, et diagnostique de qualité et à des plateaux techniques de pointe sur place sans avoir besoin de se rendre à Paris.

L'offre de soins de l'hôpital s'articule autour de 7 pôles :

Médecine
Chirurgie
Urgences/Samu/Smur/Réanimation
Femme/ Enfant
Psychiatrie
Gériatrie
Médico-technique (Imagerie, Laboratoire)

Dans le vaste hall d'accueil, au rez-de-chaussée, on trouve le plateau de diverses consultations, une maison des usagers qui accueillera plusieurs associations, une boutique, la cafétéria ainsi qu'un lieu de culte commun. Les autres services sont répartis sur trois étages.

80% des chambres sont individuelles. Elles sont toutes équipées d'un système Multimédia pour accéder au téléphone, la télévision, internet et la boutique.

Le pôle femme/enfant comprend une salle « nature » pour les accouchements ainsi qu'une unité Kangourou pour garder ensemble les jeunes mamans et leur bébé prématuré.

Le nouvel hôpital c'est :

- Un hôpital à la pointe de la technologie
- De nouveaux scanners et IRM
- Des circuits clairs pour les patients
- Une sécurité sanitaire renforcée
- Un concept architectural novateur
- Une maison des usagers
- De meilleures conditions d'accueil et d'hébergement

Le Santépôle 77 en quelques chiffres:

- 734 lits
- 20 hectares de superficie
- 88 000 m² de bâtiments
- 16 Blocs opératoires
- 256 millions d'euros d'investissements, équipements compris
- près de 2300 Professionnels de santé

Renseignements pratiques :

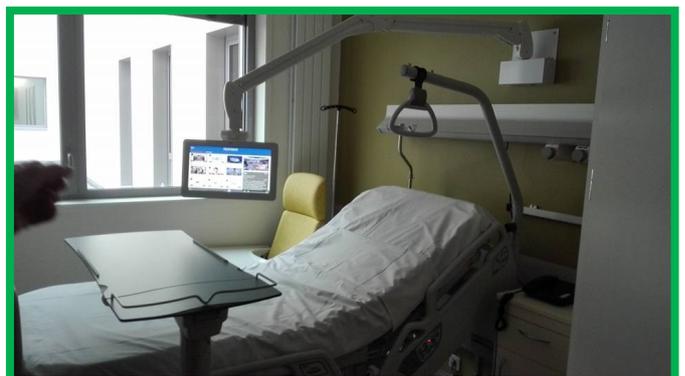
GHSIF: 270 avenue Marc Jacquet - 77000 Melun
(ancienne avenue du Général Patton)

Standard: 01 81 74 17 17

Consultations: 01 81 74 18 18

www.ghsif.fr

Desserte par les bus lignes: L, D, B



ACTION SOCIALE

À VOTRE ÉCOUTE



Les accidents de la vie peuvent malheureusement arriver (maladie, perte d'emploi...) et nécessiter un « coup de pouce » ponctuel. Nous sommes à votre écoute en toute discrétion et sans jugement.

Vous pouvez nous contacter au secrétariat du CCAS au 01.60.60.90.42 ou par mail: ccas@reau.fr

TRANSPORTS SPÉCIAUX



Si votre enfant fréquente l'école de La Colombe à Réau, et utilise le transport spécial pour s'y rendre, nous vous informons que le CCAS participe aux frais de transport pour les circuits spéciaux (navette entre le bourg et les hameaux) pour l'année scolaire 2018-2019.

Votre demande écrite est à déposer auprès du secrétariat de la mairie **avant le 10 novembre 2018**. Les demandes reçues après cette date seront refusées.

Dans tous les cas, la participation ne pourra excéder 30 € par enfant.

Justificatifs à fournir : présenter la carte de transport 2018-2019; fournir un justificatif de paiement (facture acquittée ou reçu de paiement); un relevé d'identité bancaire pour permettre le virement de l'aide.



SÉCURITÉ SOCIALE ETUDIANTS

Le CCAS a décidé de participer aux frais de sécurité sociale pour les étudiants **non boursiers**. Une participation de 30 € par jeune étudiant de plus de 20 ans et jusqu'à 28 ans, non salarié, pour l'année scolaire 2018-2019, pourra être versée par le CCAS.

Les demandes écrites devront être déposées en mairie **avant le 10 novembre 2018**. Passée cette date, aucune demande ne pourra être acceptée.

Pièces à fournir: attestation de paiement des frais de sécurité sociale étudiante; carte d'étudiant de l'année en cours; justificatif d'affiliation à la sécurité sociale étudiante; justificatif de domicile.

ACTION SOCIALE

OFFRE DE « DÉCOUVERTE » REPAS PORTAGE

La commune propose depuis plusieurs années un service de portage de repas à domicile, pour les personnes âgées ou dépendantes pour raisons de santé.

Ces repas sont fabriqués depuis septembre 2016 par notre prestataire de restauration scolaire, la société ELITE Restauration.

Les menus et le grammage sont adaptés à des repas destinés aux adultes.

3 formules sont possibles :

L'option repas du midi seul au tarif de 4,73 €

L'option repas du midi + collation du soir (un potage et un laitage) au tarif de 5,15 €

L'option repas du midi + repas du soir (un potage, un plat complet et un laitage) au tarif de 5,78 €

Il convient de noter que le service est interrompu pendant les vacances scolaires (sauf quand le centre de loisirs est ouvert).

A ce jour, très peu de personnes font appel à ce service.

Afin de vous permettre de le découvrir, la municipalité propose de réaliser une dégustation en vous livrant gracieusement un repas, à la date de votre choix.

Conditions: être une personne âgée de plus de 65 ans ou être dépendant pour raison de santé



AIDE AUX SÉNIORS

Le CCAS a mis en place une nouvelle aide à l'intention des Séniors à partir de 70 ans ou 65 ans en cas de soucis de santé, pour participer aux frais supportés par les Séniors pour des aides au quotidien (ménage, jardinage...).

Sous conditions (voir le bulletin CCAS de juin 2018)



MANDAT DE NOËL

Le CCAS attribue un mandat de Noël aux personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées à Réau, hors communauté.

Justificatifs à fournir: carte nationale d'identité (pour la première année) et avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.

RECENSEMENT

Si vous avez 65 ans en 2018, merci de vous faire connaître par téléphone ou en mairie.

REPAS DES SÉNIORS

Le repas des Séniors aura lieu le mercredi 16 janvier 2019 dans l'ancienne cantine. Nous vous attendons nombreux!

L'EUROPE ET SON FONCTIONNEMENT (4/5) : LE BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE

Les Recettes de l'Union

Le budget de l'Union est principalement financé par des ressources propres (99 %). Les recettes annuelles doivent couvrir complètement les dépenses annuelles. Les recettes budgétaires sont déterminées par le Conseil après consultation du Parlement européen. La décision relative au système des ressources propres doit être ratifiée par les États membres.

1. Ressources propres «traditionnelles»

Elles se composent des droits de douane, des droits agricoles et des cotisations «sucre» et «isoglucose». Elles ont été créées par la décision de 1970 et sont perçues depuis lors. En 2016, les ressources propres «traditionnelles» représentaient 14 % du total des recettes de l'Union.

2. Ressource propre fondée sur la TVA

Elle repose actuellement sur le transfert à l'Union d'une part du montant estimé de la TVA perçue par les États membres. Bien que cette ressource ait été prévue par la décision de 1970, il a fallu attendre l'harmonisation des systèmes de TVA entre les États membres, en 1979, pour qu'elle soit collectée. En 2016, la ressource de la TVA s'élevait à 10,9 % du total des recettes.

3. Ressource propre fondée sur le revenu national brut (RNB)

Créée par la décision 88/376/CEE, Euratom du Conseil, cette ressource propre consiste en un prélèvement sur le RNB des États membres à hauteur d'un pourcentage unique fixé dans la procédure budgétaire annuelle. À l'origine, elle ne devait être perçue que si les autres ressources propres étaient insuffisantes pour couvrir les dépenses, mais elle finance aujourd'hui l'essentiel du budget de l'Union. La ressource fondée sur le revenu national brut a triplé depuis la fin des années 90. En 2016, elle représentait 65,4 % des recettes de l'Union.

4. Autres recettes et solde reporté de l'exercice précédent

Les autres recettes comprennent les impôts versés par le personnel de l'Union sur ses rémunérations, les contributions de pays tiers à certains programmes de l'Union et les amendes payées par les entreprises qui enfreignent les règles de concurrence ou d'autres législations.



L'EUROPE ET SON FONCTIONNEMENT (4/5) : LE BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE

Les Dépenses de l'Union

Les dépenses budgétaires sont approuvées conjointement par le Conseil et le Parlement. Le budget annuel de l'Union européenne doit respecter les plafonds budgétaires arrêtés au titre du cadre financier pluriannuel (CFP) pour les différents programmes et politiques, notamment dans les domaines de la cohésion, de l'agriculture ou des relations extérieures.

1. Dépenses opérationnelles, dépenses administratives, budget par activité

Le budget général comprend une section par institution, soit dix au total. En 2018, les dépenses administratives globales correspondent à 6,04 % du budget total, qui est de 160,1135 milliards d'euros.

2. Cadre financier pluriannuel (CFP)

Depuis 1988, les dépenses de l'Union s'inscrivent dans un cadre pluriannuel, où elles sont ventilées en rubriques correspondant aux grands domaines d'action et sont assorties de plafonds traduisant les grandes priorités budgétaires de la période prise en considération. Si la première période de programmation a duré cinq ans, la durée des suivantes a été portée à sept ans. La politique agricole et rurale reste la première en dotation budgétaire, suivie par la politique régionale. Le tableau ci-dessous présente la structure du budget 2018 :

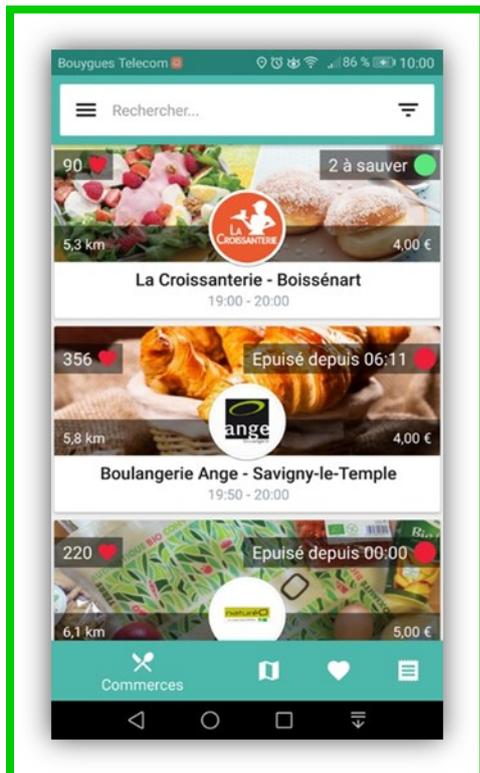
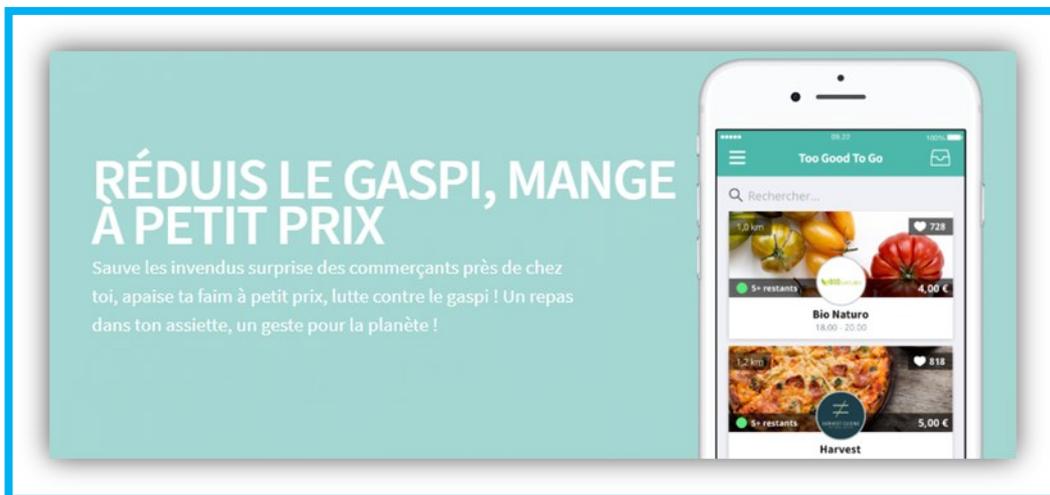
Budget 2018 adopté : ventilation des crédits d'engagement selon les catégories du CFP

Rubrique du CFP	En millions d'euros	%
Compétitivité pour la croissance et l'emploi	22 001,5	13,7 %
Cohésion économique, sociale et territoriale	55 532,2	34,7 %
Croissance durable: ressources naturelles	59 285,3	37,0 %
Sécurité et citoyenneté	3 493,2	2,2 %
L'Europe dans le monde	9 568,8	6,0 %
Administration	9 665,5	6,0 %
Divers	566,9	0,4 %
Total	160 113,5	100,0 %

En sus des dépenses programmées pour financer les politiques de l'Union dans le cadre des programmes pluriannuels, le budget de l'Union réserve des crédits destinés à faire face aux crises et aux situations imprévues. Les instruments spéciaux de flexibilité peuvent être mobilisés lorsque surviennent des crises économiques (Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, par exemple), des catastrophes naturelles (Fonds de solidarité, par exemple), des situations d'urgence humanitaire (réserve d'aide d'urgence, par exemple) ou d'autres besoins imprévus.

TO GOOD TO GO, L'APPLICATION ANTI-GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le gaspillage alimentaire est l'un des fléaux de notre époque. De nombreuses associations caritatives luttent contre ce mal en redistribuant les invendus alimentaires aux plus démunis depuis la loi du 11 février 2016. Cette loi oblige les magasins à donner leurs invendus à des associations caritatives. Mais il existe également des applications pour Smartphone destinées aux particuliers soucieux de lutter contre le gaspillage alimentaire et également leur permettre de faire de substantielles économies. Nous avons choisi de vous présenter Too Good To Go.



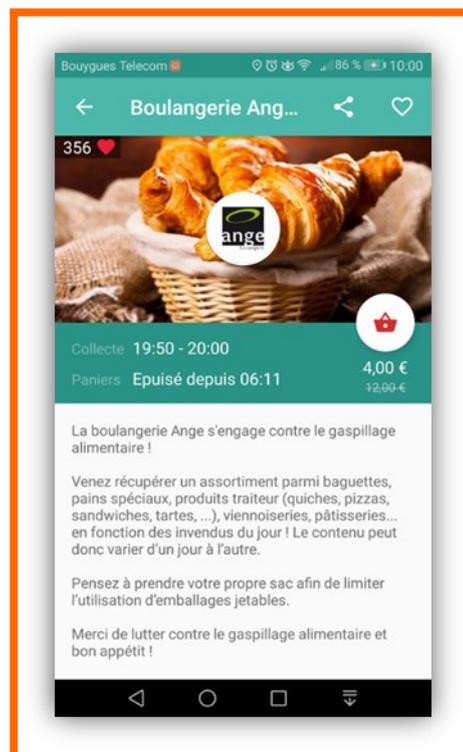
Too Good To Go est une application gratuite disponible sur Android et iOS. Elle va vous permettre de racheter, pour 1/3 du prix de vente minimum, les invendus du jour des magasins situés autour de vous. Habitants de Réau, vous trouverez une trentaine de magasins participants dans un rayon de 30 kilomètres autour de notre commune. En pratique, une fois l'application téléchargée, vous serez géolocalisé et il vous sera proposé les magasins inscrits sur l'application autour de vous.

Deux seules conditions s'appliquent :

- Vous ne pouvez pas choisir le contenu de votre panier.
- Vous devez vous présenter uniquement aux heures de collectes indiquées par le magasin.

TO GOOD TO GO, L'APPLICATION ANTI-GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le paiement se fait en ligne via une carte bancaire ou un compte paypal. La plupart des paniers sont vendus autour de 4€ pour un minimum de 12€ de produits, s'ils avaient dû être achetés au prix de vente normal. Il arrive fréquemment que la valeur des produits soit supérieure aux 12€ indiqués. Votre paiement sera validé sur l'application directement par le commerçant à la récupération. Il faut prévoir un contenant car il arrive que les produits soient donnés en vrac. Le choix des magasins est très éclectique et augmente chaque semaine. Ainsi vous trouverez autour de Réau, des boulangeries, des supérettes, des magasins bio ou encore des fleuristes.



Too Good To Go a également pensé aux clients déçus de leurs paniers à cause de commerçants qui ne respecteraient pas les conditions de l'application. Ainsi s'il arrive de récupérer un panier dont les légumes ou fruits sont trop abîmés ou si la valeur indiquée n'est pas atteinte, il suffira de prendre une photo, de la transmettre via l'application et vous serez remboursés dans les 48 heures. Le service client est très réactif et c'est vraiment appréciable.

Et si vous souhaitez voir votre commerçant préféré se joindre à l'application, vous pouvez vous-même le proposer et il sera contacté par le service client. Vous pouvez aussi lui parler de l'application et le convaincre de s'y abonner de lui-même.

Nous avons utilisé cette application de nombreuses fois et n'avons jamais été déçus. En revanche, il faut se préparer à être inventif pour réaliser des recettes avec les produits récupérés qui ne sont pas forcément dans nos habitudes d'achats et évidemment ne pas les jeter.

Too Good To Go est actuellement l'une des applications anti-gaspillage alimentaire les plus simples à utiliser, totalement gratuite et qui fonctionne réellement.

TEMPS DE DÉGRADATION DES DÉCHETS DANS LA NATURE

**TEMPS DE DÉGRADATION DES DÉCHETS
DANS LA NATURE**

Trognon de pomme
1 MOIS

Mouchoir en papier
3 MOIS

Journal
3 À 12 MOIS

Mégot de cigarette
2 À 3 ANS

Brique de lait
5 ANS

Chewing-gum
5 ANS

Boîte de conserve
50 À 100 ANS

Textile
100 À 500 ANS

Canette en aluminium
200 ANS

Sac plastique
450 ANS

Bouteille en plastique
400 ANS

Polystyrène
1 000 ANS

Pile
7 869 ANS

Pneu
JAMAIS

Bouteille en verre
4 000 ANS

AIDEZ NOUS À LES RECYCLER, À LES VALORISER OU À LES ÉLIMINER, DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT !

SMITOM - LOMBRIC
Collecte et traitement des déchets ménagers

+ D'INFOS
www.lombric.com

Extension de l'école



Comme nous l'avons déjà évoqué, les nouveaux logements livrés à Réau ont occasionné un agrandissement de l'école de la Colombe.

Ces travaux d'agrandissement devaient être livrés à la fin du mois de Juillet pour une mise en service à la rentrée scolaire de Septembre. Malheureusement, comme c'est souvent le cas dans ce genre de travaux assez lourds, des retards ont dû contraindre la municipalité à reporter l'ouverture de la partie « extension » à la rentrée des vacances d'Automne.

Le nécessaire a malgré tout été fait pour que toutes les classes réintègrent dès Septembre les bâtiments principaux. Seules les activités périscolaires sont toujours hébergées par les bâtiments modulaires.

A la rentrée des vacances d'Automne, deux nouvelles classes seront donc disponibles à l'étage avec différents locaux annexes (ateliers, sanitaires, infirmerie, etc.)

L'école bénéficiera d'une nouvelle entrée, avec un hall d'accueil, un local à vélos, des locaux administratifs (bureau de direction, secrétariat, salles de réunion, tisanerie, etc.)

Parking rue de la Carrière

Quelques petits aménagements restaient à réaliser dans le parking de la rue de la carrière : la pose d'un candélabre et le fleurissement du puits et de la jardinière. C'est désormais chose faite.



Restauration de l'église

Les travaux de restauration de l'église ont commencé au début du mois de septembre. Dans un premier temps, la couverture ancienne du chœur a été déposée. Cette action a permis de mettre en lumière de nombreuses dégradations de la charpente, laquelle doit faire l'objet de reprises, avant qu'une nouvelle couverture ne soit réalisée.

Les mêmes opérations seront mises en œuvre sur la Nef et sur le bas-côté.

Les travaux se termineront par la réalisation d'un « plafond à caissons ».



Trottoir rue de la Croix des Anges



Une portion de trottoir a été aménagée durant l'été rue de la croix des anges, entre le parking de la Mairie et les maisons de ville du programme « les Jardins de Réau ».

Reste à mettre en œuvre la réalisation de deux parterres à l'entrée du parc de la mairie

Réparation des voiries

Plusieurs campagnes de réparation de voiries sont en cours :

Sur le CV 01 (chemin vicinal N°1, entre la RD 57 et l'entrée du hameau de Villaroche), les « poutres de rives » (bandes latérales de la chaussée) ont été refaites en Juillet, permettant de sécuriser la circulation sur cet axe très emprunté.



Les travaux de réfection du chemin du Bassin (près de l'aérodrome également) qui devaient être menés en juillet ont dû être reportés au début du mois d'octobre suite à la découverte de substances amiantées dans l'enrobé existant. En conséquence, un autre mode de réfection devra être utilisé, occasionnant un surcoût et un retard des travaux.

L'enrobé et les trottoirs de l'impasse de la grange aux dîmes sont prévus fin octobre, début novembre.

Remplacement des lanternes à Ourdy

Les lanternes de la totalité des candélabres du hameau d'Ourdy vont être remplacées dans le courant du mois d'octobre par des lanternes à leds. Dans la foulée, les mâts seront repeints de la même couleur que les autres candélabres de la commune, c'est-à-dire un vert sapin.

Aménagement du cimetière

Les allées principales du cimetière ont été aménagées en béton « bouchardé » au mois de Juillet.

La chaleur qui régnait en Juillet a occasionné une mauvaise réaction du béton, faisant apparaître de nombreuses fissures. Les zones de béton concernées doivent donc être reprises par l'entreprise.

Les bandes situées entre les allées en béton et les sépultures viennent d'être enherbées.

Les allées périphériques sont en cours d'aménagement. Elles feront l'objet d'un enherbement sommaire.

Deux fontaines vont être installées par les services techniques, en remplacement des simples tuyaux existants.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de l'état au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).



Aménagement de trottoir rue de Limoges-Fourches

L'essentiel des travaux d'aménagement d'un trottoir rue de Limoges-Fourches, le long du lotissement « le Domaine de Villaroche » ont été réalisés dans le courant du mois de Juillet (ils comprennent la création d'une sente piétonne, de quatre places de stationnement, l'installation d'un abri bus pour la desserte du car scolaire, avec un quai accessible aux personnes à mobilité réduite, et quelques travaux de paysagement, lesquels n'ont pas pu être menés pendant l'été, compte tenu de la sécheresse du terrain.



Lotissement des Epinettes

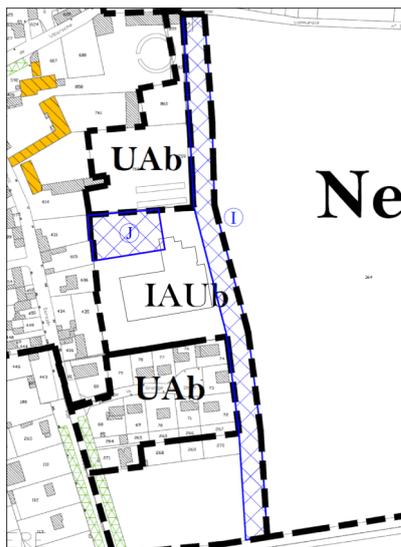
Les chantiers de construction de plusieurs maisons individuelles sont en cours dans le lotissement des Epinettes.

Il est malgré tout à déplorer le très mauvais état de la voirie et des trottoirs réalisés par le lotisseur.

Celui-ci est en cours de réflexion concernant les reprises à effectuer pour livrer en finalité des espaces communs de qualité. Ce sont au total 13 maisons qui vont être construites dans ce programme.



Modification du PLU



Extrait du plan de zonage faisant figurer l'emprise de l'emplacement réservé J après modification.

Le PLU de Réau a été modifié, après enquête publique, afin de réduire la dimension d'un emplacement réservé sur la parcelle du club house du golf, près de l'école.

L'objectif poursuivi par la municipalité est la réalisation d'un plateau sportif réservé aux écoliers, l'agrandissement du parking de l'école et la création d'une voie bordée d'une piste pour piétons et cycles, faisant la jonction entre l'école et la rue des deux mares. Un emplacement réservé existe depuis des années au PLU en vue de la création de cette voie.

L'ensemble des travaux de voirie et du parking seront financés grâce à l'aménagement d'un lotissement de 14 lots à bâtir.

Amélioration de la desserte en transports

Comme nous vous l'indiquions dans le dernier Info-Réau, un nouvel arrêt de bus a été créé durant l'été, à la demande de la municipalité, à proximité du parc du Plessis-Picard. Cet arrêt, permettant la montée et la descente des usagers dans les deux sens de la circulation, constitue une amélioration notable pour les habitants du parc du Plessis-Picard mais aussi les employés et visiteurs de la Maison de retraite



LE CARNET DE RÉAU

Naissances :

Anna, Marie APERT	29/08/2018	Parc du Plessis Picard
Ambre, Clara DELAFORGE	25/07/2018	Villaroche
Marius, Gilles, Thierry DELHAYE HUBERT	23/08/2018	Bourg
Yelena GALLOIS	05/09/2017	Bourg
Laurine, Roberte, Martine LEMAIRE	22/07/2018	Bourg



Mariages :

Laetitia MAHIEU et Jean-Pierre SUCHET mariés le 30 juin 2018
Christine HAUTREUX et Jean-Louis LABBÉ mariés le 21 septembre 2018
Adeline ARGILIER et Guillaume VITU mariés le 29 septembre 2018
Marie JEAN-JOSEPH et Nicolas COULON mariés le 6 octobre 2018

LA VIE À L'ÉCOLE

TITRE PAYABLE PAR INTERNET (TIPI)

À l'heure de la dématérialisation, il nous semblait incontournable de permettre aux familles utilisant les services périscolaires de la commune de pouvoir régler leurs factures à distance à tout moment de leur convenance.

À compter d'octobre 2018 (pour la facture de septembre), les parents pourront donc se rendre sur le site www.tipi.budget.gouv.fr et régler leurs factures par carte bleue via ce site sécurisé mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques.

Le dispositif est accessible 24 h/ 24 et 7 jours/7, les modalités de règlement par TiPi sont simples à utiliser. Les parents ont reçu, dans le guide de rentrée, un descriptif de la procédure de paiement.

Ce service n'est pas obligatoire et les familles qui le souhaitent pourront continuer à régler par chèque.

L'utilisation de ce moyen de paiement n'engendre pas de frais supplémentaires pour les familles concernées.



LA VIE À L'ÉCOLE

EFFECTIFS 2018-2019

A la rentrée 2018, l'école totalise un effectif de 118 élèves :

Toute Petite Section	1
Petite Section :	19
Moyenne Section :	10
Grande Section :	21
C.P. :	13
C.E.1	14
C.E.2	16
C.M.1	12
C.M.2	12

Les enfants sont répartis dans 5 classes :

- La classe de Toute Petite Section - Petite Section - Moyenne Section de Madame Perez
- La classe de Moyenne Section - Grande Section de Madame Da Silva
- La classe de CP - CE1 de Madame Coutinho
- La classe de CE1 - CE2 de Madame Burle
- La classe de CM1 - CM2 de Mesdames Bauller et Schnepf

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE



Nous avons interviewé Madame Sandrine COUTINHO, nouvelle Directrice de l'école La Colombe.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

J'ai enseigné principalement en milieu rural. J'ai occupé la fonction de Directrice dans un R. P. I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) pendant 9 ans.

Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre le poste de Directrice de l'école La Colombe ?

La situation géographique et le milieu m'ont attirée. Le potentiel d'évolution de l'école a été également très motivant.

Quels sont vos projets pédagogiques pour l'école ?

Nous allons élaborer un projet autour de la musique. Nous participerons à un certain nombre d'événements: la semaine du goût, la cérémonie du 11 novembre pour le centenaire de l'Armistice. Nous allons procéder à la création d'une E.N.T. (Environnement Numérique de Travail) pour l'école (site internet protégé réservé aux parents).

Quelle est votre approche quant à l'intégration des technologies modernes dans l'enseignement en primaire ?

Nous allons pouvoir utiliser un projecteur, utiliser des tablettes afin de rendre les apprentissages plus ludiques et d'enseigner aux enfants leurs usages, travailler sur la prévention des risques et les limites d'internet (développement pour le cycle 3 de l'esprit critique).

Souhaitez-vous adresser un message aux parents ?

L'équipe enseignante et moi-même tenons à la création d'une relation de confiance avec les familles allant dans l'intérêt de l'enfant de la communauté.

LA RUBRIQUE DES ENFANTS

RETOUR SUR LA SORTIE À SAINT HILLIERS

Il n'y a pas d'âge pour ressentir une forte émotion lorsque l'on nourrit les moutons, traite les chèvres, ramasse les oeufs directement dans le poulailler, brosse les ânes et déjeune sous les cerisiers.

La journée à la ferme de Saint-Hilliers n'a été qu'émerveillement du début à la fin. Le temps ensoleillé était au rendez-vous et petits et grands ont adoré cette journée.

Ce n'est pas tous les jours que l'on aspire un pré, avec un aspirateur de cuisine, pour découvrir la faune microscopique qui anime la campagne.

Les CM1 CM2 se souviendront, j'en suis certaine, de ce jeudi 28 juin 2018 à la ferme pédagogique de Saint-Hilliers et de l'accueil chaleureux de Michel le fermier en chef.

Catherine Montembault



LA VIE ASSOCIATIVE

VITADANCE



LA DANSE A TROUVÉ SON "MOOVE'MENT"

SEY'MOOVE

VITADANCE a pour objectif de dynamiser et diversifier la vie associative et culturelle. Un enrichissement de connaissances culturelles et le partage de la même passion. Pour cette nouvelle saison 2018-2019, venez découvrir le concept **Sey'Moove**, **Zumba** et le concept **Kuduro'Fit** accessible à tous.

Le Sey'Moove est un concept de danse mélangeant Ragga, hip-hop, afro-house, danse africaine, danse latine et bien d'autres danses.

La Zumba est un programme d'entraînement physique dansé complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité.

Le Kuduro'Fit est concept s'inspirant du Madison et du Kuduro. Ce cours est intense, très cardio, basé sur les rythmes du kuduro, avec une composante fitness qui amène beaucoup d'intensité. Ce cours vous fera bouger sur des rythmes ensoleillés, et partager le plaisir de la danse à plusieurs.

Lieu et horaires : Les cours ont lieu hors vacances scolaires à la salle des fêtes située au 2 rue Frédéric Sarazin - 77550 REAU.

Kuduro'fit/Zumba les lundis de 19h30 à 20h30

Sey'Moove les mardis de 19h30 à 20h30

Kuduro'fit/Zumba les mercredis de 19h30 à 20h30

Cotisation/adhésion annuelle :

1 cours : 130€

2 cours : 220€

3 cours : 260€

Des stages pourront être proposés en cours de saison pour chacune des activités associés à la découverte de nouveaux concepts.

Pour nous joindre : tél : 06 51 63 74 81 / 06 17 05 56 85

vitadancereau@gmail.com

<https://www.facebook.com/vitadance.reau>

Venez nous rejoindre

L'Equipe VITADANCE

Claudine, Julie, Sadia et
Laëtitia



Kuduro" fit/Zumba

LA VIE ASSOCIATIVE



HARMONIE & ÉQUILIBRE



Séances de :

Qi-Gong (de septembre 2018 à juin 2019 sauf en janvier et février 2019)

Hatha Yoga (à la place du Qi-Gong en janvier et en février 2019)

Sophrologie (de septembre 2018 à juin 2019)

tous les jeudis de 19h à 20h15 (sauf vacances scolaires)

Salle des fêtes - rue Frédéric Sarazin - 77550 RÉAU

(si le nombre d'adhérents le permet, ouverture d'une séance supplémentaire à 17h30)

Qi-Gong : gymnastique traditionnelle Chinoise basée sur l'énergie vitale, associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration, qui permet de :

- disperser le stress et l'anxiété / renforcer et assouplir le corps
- harmoniser le corps avec le mental et renforcer les émotions positives

Lors de chaque cours, 10/15 min seront consacrées à la méditation de pleine conscience.

Professeur de Qi-Gong : Mieu-Chan DAY Tél : 06 86 08 01 72

La sophrologie s'adresse à tous publics, enfants, adolescents et adultes.

Elle est une excellente alliée pour :

- évacuer le stress, se détendre, se relaxer profondément
- gérer les émotions, les douleurs, retrouver le sommeil, surmonter les épreuves.

Lors de chaque séance : découverte de points d'acupression.

Sophrologue RNCP : Muriel MARQUET Tél : 06 58 83 90 84

Hatha yoga : méthode de yoga doux consistant à travailler sa respiration et sa posture pour retrouver un bien-être physique et émotionnel.

Professeurs de yoga : Jane AULD-PEIROLO Tél : 01 64 05 97 36 ou Cyril PETIT 06 16 90 80 95

Tarifs :

60 € le trimestre

130 € l'année

10 € la séance

Renseignements/inscriptions : 06 81 74 62 67 ou 06 71 09 57 98



LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous les Réaltais,
Bienvenues à toutes les nouvelles familles...

Petite présentation pour ceux qui ne nous connaissent pas encore : le Comité des fêtes est une association Loi 1901, chargée d'animer Réau, nous sommes une petite quinzaine de bénévoles, nous organisons des manifestations tout au long de l'année: 1 repas en hiver et 1 repas en juin sur différents thèmes avec animations ou spectacle, Noël avec spectacle pour enfants et marché avec artisanat local, Halloween, Beaujolais, vide grenier en mai...

L'accès aux manifestations est libre et gratuit sauf pour les repas qui se font sur inscriptions (le repas préparé par traiteur est à prix coûtant et les animations offertes).

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour des petits coups de main même ponctuels et de nouvelles idées...

Vous pouvez trouver nos manifestations sur les Infos Réau, sur notre page facebook, sur le panneau d'affichage électronique de la Mairie et sur flyers déposés par nos bénévoles dans vos boîtes aux lettres...

Maintenant sortez vos agendas pour noter et réserver vos dates , nous espérons vous voir nombreux:

→ **Samedi 3 Novembre** : Halloween

→ **Judi 15 Novembre** : Beaujolais nouveau

→ **Samedi 15 & Dimanche 16 Décembre** : Marché et arbre de Noël

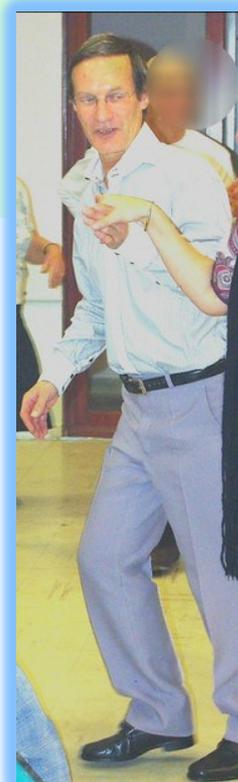
→ **Samedi 9 Février** : Soirée du Centre...

Pour nous contacter par mail => comitedesfetes.reau77@yahoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre page facebook => <https://www.facebook.com/Comite-des-Fetesde-Reau-207656420033237/>

En cette rentrée 2018 nous avons une pensée toute particulière pour notre ami Yves, bénévole depuis 4 ans qui nous a brutalement quitté cet été, nous regretterons sa gentillesse, sa disponibilité et sa joie de vivre : il est maintenant retourné reposer au bord de la mer qu'il aimait tant...

Nous ne t'oublierons pas ni les bons moments passés ensemble...



BRÈVES

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Lors du Conseil Municipal du 3 Juillet 2018, les élus ont :

- décidé de lancer la modification simplifiée N°1 du PLU, visant à réduire un emplacement réservé pour la réalisation d'un équipement sportif, dans le bourg
- délibéré sur les modalités concernant les dérogations scolaires pour l'année 2018/2019
- délibéré sur les conditions d'accès au centre de loisirs pour l'année 2018/2019

Lors du Conseil Municipal du 10 Septembre 2018, les élus ont :

- dressé le bilan de la mise à disposition du public et approuvé la modification simplifiée N°1 du PLU, visant à réduire un emplacement réservé pour la réalisation d'un équipement sportif, dans le bourg
- approuvé une convention avec la société APRR pour l'entretien et la gestion de rétablissement sur ouvrage d'art (ponts autoroutiers)
- adopté une décision modificative budgétaire
- délibéré favorablement à l'adhésion au SDESM des communes de Bagneaux-sur-Loing, Croissy-Beaubourg, Lésigny et Villenoy.
- fixé les indemnités horaires pour travaux supplémentaires du personnel communal

Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Toutes les séances sont publiques. Elles ont lieu en Salle du Conseil Municipal à 19 h 30.

- Lundi 5 novembre 2018
- Lundi 10 décembre 2018

REAU PRATIQUE

ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Insee et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) réalisent, du 1er octobre 2018 au 31 mai 2019, une enquête statistique sur les conditions de travail et les parcours professionnels.

C'est la seule enquête sur les conditions de travail de cette ampleur qui porte sur l'ensemble des actifs occupés.

Cette enquête vise à cerner au plus près le travail réel tel qu'il est perçu par le salarié.

Sa réalisation permettra d'avoir une vision globale et une description concrète du travail et de son organisation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



REAU PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée
Vendredi après-midi

MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges

77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉ Accueil@reau.fr

Site : reau.fr

www.reau.fr



Après le passage des encombrants, chacun doit ramasser ses objets non acceptés lors de la collecte.

CALENDRIER DES PASSAGES DE LA BALAYEUSE

La Société de Balayage et d'Aspiration (SBA) réalisera le nettoyage des rues aux dates suivantes :

- Jeudi 22 novembre 2018
- Jeudi 20 décembre 2018

Merci de ne pas stationner votre véhicule sur la route les jours de nettoyage.



REAU PRATIQUE

LES RDV DE LA RETRAITE : « À TOUT ÂGE, JE SUIS ACTEUR DE MA RETRAITE »

Les rendez-vous de la retraite Du 12 au 17 novembre 2018
les conseillers Agirc-Arrco répondent à vos questions.

Posez vos questions en ligne à nos Experts

Découvrez nos services personnalisés en ligne

Rencontrez un conseiller retraite

À tout âge je suis acteur de ma retraite

16 ans Apprentissage

22 ans Entrée dans la vie active

34 ans Congé parental

43 ans Création d'entreprise

50 ans Temps partiel

28 ans Expatriation

62 ans Demande de retraite

Toutes les informations sur rdv-retraite.agirc-arrco.fr et sur l'appli mobile **Smart'Retraite**

Retrouvez l'appli dans l'App Store et sur Google Play

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Avec l'Agirc-Arrco, AGIR LA MONDIALE • HUMANIS • MALAKOFF MÉDÉRIC • ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA • AUDIENS • B2V • IRP AUTO • LOURMEL • PRO BTP) • KLESIA • IRCEM • APICIL • CRC • CGRR • IRCOM • BTPR agissent pour votre retraite complémentaire.

Les rendez-vous de la **retraite**

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

RETROUVEZ NOS E-SERVICES SUR INTERNET ET SUR NOTRE APPLI MOBILE



JE CONTACTE UN EXPERT RETRAITE

Des questions sur la retraite ? Obtenez des réponses personnalisées



JE SIMULE MA RETRAITE

En 3 clics, estimez le montant de votre future retraite en fonction de différents âges de départ



JE CONVERTIS MES POINTS EN POINTS AGIRC-ARRCO

À partir du 1^{er} janvier 2019, dans le cadre de la fusion de l'Agirc et de l'Arrco, les points seront convertis en points Agirc-Arrco



J'ORGANISE LE PLANNING DE MES DÉMARCHES RETRAITE

Vous pouvez même les ajouter à l'agenda de votre smartphone



JE DEMANDE MA RETRAITE EN LIGNE

Simple, rapide et sécurisé



JE SUIS MA DEMANDE DE RETRAITE

Suivez l'avancement de votre demande de retraite sur votre smartphone



JE CONSULTE MES DATES DE VERSEMENTS

Une fois à la retraite, consultez la date de vos prochains versements



JE DÉCOUVRE LES SERVICES DE L'ACTION SOCIALE

L'action sociale Agirc-Arrco propose des services d'accompagnement à tous les moments de la vie

Toutes les informations sur rdv-retraite.agirc-arrco.fr

Smart'Retraite
Compagnie experte en retraite

Téléchargez dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play



Dates à retenir



Samedi 3 novembre 2018

Fête d'Halloween organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 11 novembre 2018

A 10h45 Cérémonie au Monument aux Morts

Jendredi 15 novembre 2018

*Soirée Beaujolais organisée
par le Comité des Fêtes*

Samedi 15 et dimanche 16 décembre 2018

Arbre de Noël

INFO REAU N°44

Octobre 2018

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Magali MOULINOT

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC

à 600 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011

